

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	65 (2015)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	"Tant qu'il y aura l'immigré, il y aura aussi votre émission." : Le dialogue entre les immigrés et l'émission radiophonique Per i lavoratori italiani in Svizzera au tournant des années 1970
<b>Autor:</b>	Valsangiacomo, Nelly
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-515043">https://doi.org/10.5169/seals-515043</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «Tant qu'il y aura l'immigré, il y aura aussi votre émission.»<sup>1</sup> Le dialogue entre les immigrés et l'émission radiophonique *Per i lavoratori italiani in Svizzera* au tournant des années 1970

Nelly Valsangiacomo

---

## «Tant qu'il y aura l'immigré, il y aura aussi votre émission.» The Dialogue Between Immigrants and the Radio Programme *Per i lavoratori italiani in Svizzera Around 1970*

In the 1960s, a few public service broadcasting corporations started creating special programmes for immigrants. This development was often related to immigrant integration policies in European nations. Between 1962 and 1992, a group of journalists from Radio della Svizzera Italiana – the Swiss Italian-speaking radio – organised a special programme for Italians in Switzerland: *Per i lavoratori italiani in Svizzera*. Utilising a wide-ranging network of correspondents and profiting from an intensive exchange with Italian immigrants, this radio broadcast was supposed to help the immigrants in their daily life. In this paper, I shall firstly explain the position of radio and television broadcasting on immigration. Secondly, I will take a closer look at the correspondence between listeners and radio journalists between 1960 and 1970, which was a controversial period for the Swiss debate on foreign workers. What are the topics in this correspondence? What are the journalists' responses? My thesis is that *Per i lavoratori italiani in Svizzera* developed a «broadcasting pact» with Italian immigrants and aimed at overcoming structural and functional marginalisation of this social group.

---

1 Archives d'entreprise de la radiotélévision suisse de langue italienne (ARSI), Fondo Don Dino Ferrando (FDDF), b. 291, A., [s.l.], [s.d.] (r. 26.12.1975). Les traductions des lettres, en italien, ont été faites par mes soins. La compréhension du contenu a été privilégiée par rapport à la reproduction de la forme. Pour les références, le choix a été fait de ne mettre que les initiales des noms des auditeurs. Dans la mesure du possible, la date de la réponse radiophonique est mise entre parenthèses (r.). Il a été précisé si la réponse a été donnée par écrit ou par téléphone, ainsi que si la lettre était adressée à Don Dino Ferrando.

Dans les années 60, la Suisse adopte des nouvelles directives sur l’immigration, qui se veulent des mesures d’intégration. En 1964, le rapport de la Commission d’étude sur les problèmes des travailleurs étrangers insiste sur l’utilité des médias pour favoriser l’intégration de la population étrangère. La Société suisse de radiotélévision (SSR) développe ainsi des émissions pour les migrants. Sur le plan radiophonique, entre 1962 et 1992, *Per i lavoratori italiani in Svizzera* devient un moment d’écoute régulier pour les Italiens dans la Confédération. Avec un important réseau de correspondants, l’émission a à la fois un caractère social fort et un aspect de contact très développé: le public, à travers la correspondance, devient un interlocuteur actif. La radio, à son tour, entre pleinement dans les institutions-clés auxquelles les immigrés s’adressent pour résoudre leurs problèmes. Elle est ainsi partie intégrante des stratégies de survie et d’amélioration de vie développées par une partie de ce groupe social.

Du point de vue de la recherche, le dépouillement de ces précieuses archives, dont une part significative est composée de correspondances, ainsi que la sauvegarde numérique des émissions, permettraient un approfondissement des connaissances sur cette émission trentenaire. Cette étude est un premier sondage sur le corpus de correspondances, noyau des archives papier de cette émission. Après une présentation du rôle de la radio-télévision dans les questions migratoires et de l’émission dans ses grandes lignes, il s’agira de proposer quelques pistes interprétatives en partant de la participation écrite des auditeurs de l’émission au tournant des années 70, où les Italiens sont pour la plupart immigrés de première génération.

### **La politique migratoire suisse et le service public en tant que médiateur et intégrateur**

Les migrants sont en général une thématique convoitée par les médias, en particulier s’ils sont considérés comme «porteurs de drames», selon une définition très opératoire proposée par Edouard Mills-Affif.<sup>2</sup> Les médias du service public, toutefois, ont aussi répondu à la demande des autorités qui ont pensé aux médias radio et télévision comme à un moyen de contact et d’intégration des différents groupes migratoires.<sup>3</sup>

La Suisse ne déroge pas à ces règles, notamment dans le cas de l’immigration italienne en Suisse. Les Italiens ont été longtemps le groupe

2 Edouard Mills-Affif, *Filmer les immigrés. Les représentations audiovisuelles de l’immigration à la télévision française 1960–1986*, Paris 2004, p. 96.

3 Pour une vue d’ensemble sur cet aspect v. le rapport en ligne: AAVV, *La représentativité des immigrés au sein des médias. Bilan des connaissances*, rapport final, Fasild 2006.

migratoire le plus nombreux sur le sol helvétique.<sup>4</sup> Pendant les années 60, en plus, on assiste à un tournant clé de la politique migratoire suisse, avec l'adoption des directives intégratives, qui vont déboucher, entre autres, sur l'accord entre l'Italie et la Suisse de mai 1964. La même année, le rapport de la Commission d'étude sur les problèmes des travailleurs étrangers insiste sur l'utilité des médias pour favoriser l'intégration de la population étrangère.<sup>5</sup> Cette prise de position rejoint celle de la Commission nationale suisse de l'UNESCO qui, toujours en 1964, avait invité la SSR non seulement à organiser des émissions dédiées aux travailleurs étrangers, mais aussi à utiliser les «moyens les plus appropriés» pour expliquer à la population suisse les problèmes des immigrés.<sup>6</sup>

Radio et télévision du service public développent ainsi une double stratégie. En premier lieu, il s'agit d'être médiateurs entre l'Etat et la société, afin de faire comprendre (et accepter) les changements survenus dans la politique migratoire helvétique. Tout en donnant la voix aux préoccupations de la population et aux mouvements xénophobes très actifs en cette période, on insiste sur les aspects économiques positifs de la présence des travailleurs immigrés en Suisse. Tout semble être mis à l'œuvre pour convaincre de la justesse des choix politiques et pour remédier à l'erreur, déclarée, de la Confédération de ne pas avoir préparé l'opinion publique à la nouvelle politique d'intégration. Par conséquent, dans certains cas, l'attitude de la radio-télévision dépasse le dispositif de l'enquête et devient volontariste, en atteignant l'idée d'une mission civilisatrice.<sup>7</sup>

En même temps, en parallèle avec des expériences éditoriales similaires, la radiotélévision helvétique réalise des émissions intégratives dédiées aux immigrés. Il s'agit d'initiatives comparables aux expériences développées dans une bonne partie des autres pays européens d'immigration.<sup>8</sup> Soutenues par les autorités mais, comme dans les autres pays,

4 Sur les flux migratoires en Suisse v. au moins Etienne Piguet, *L'immigration en Suisse. 50 ans d'entrouverture*, Lausanne 2004; Idem., *L'immigration en Suisse depuis 1948. Une analyse des flux migratoires*, Zürich 2005.

5 Das Problem der ausländischen Arbeitskräfte, Bericht der Studienkommission für das Problem der ausländischen Arbeitskräfte, Bern 1964.

6 Matilde Gaggini Fontana, *Un'ora per voi. Storia di una TV senza frontiere*, Bellinzona 2009, pp. 64–66.

7 Sur le dépassement de l'enquête vers des fins plus volontaristes v. Mills-Affif, *Filmer les immigrés*, p. 49. Pour une première analyse des images des Italiens dans les médias audiovisuels suisses, je me permets de renvoyer à Nelly Valsangiacomo, *Per una storia audiovisiva del contemporaneo. Spunti per uno studio sugli italiani nella radiotelevisione svizzera*, in: Mattia Pelli (ed.), *Archivi Migranti. Tracce per la storia delle migrazioni italiane in Svizzera nel secondo dopoguerra*, Trento 2014, pp. 52–69.

8 Pour une étude générale sur l'Allemagne: Roberto Sala, *Fremde Worte. Medien für «Gastarbeiter» in der Bundesrepublik im Spannungsfeld von Aussen- und Sozialpolitik*, Paderborn/München/Wien/Zürich 2011 (Studien zur historischen Migrationsforschung,

souhaitées également par les entrepreneurs afin d'estomper les tensions sociales<sup>9</sup>, les émissions pour les travailleurs étrangers trouvent aussi leur justification dans des questions de gestion des ondes. En effet, les émissions de la radio et de la télévision italienne n'atteignent pas les régions suisses d'outre-Gothard, qui sont par contre rejointes par d'autres radios en italien, comme l'émission du Parti communiste italien (PCI) *Oggi in Italia*, émise depuis Radio Praga, laquelle pendant les années 60 intègre des rubriques sur les problèmes de l'immigration et qui atteint la Suisse alémanique, au point tel que certains auditeurs la confondent avec *Per i lavoratori italiani*.<sup>10</sup> Si on considère que l'accord sur l'émigration entre Italie et Suisse de 1964 a parmi ses composantes la crainte de l'avancée communiste<sup>11</sup>, on peut supposer que, comme pour l'Allemagne<sup>12</sup>, la guerre froide a pu avoir en Suisse aussi une influence sur le soutien des autorités et du monde économique à ces émissions, tout en ne conditionnant apparemment pas le contenu des programmes.<sup>13</sup>

### **L'interaction comme sous-basement de l'émission *Per i lavoratori italiani***

En Suisse, du point de vue radiophonique, dès le 1<sup>er</sup> février 1962, la radio suisse alémanique (DRS) propose une nouvelle émission, le samedi entre 17h50 et 18h00: *A tu per tu con i nostri ospiti*. La même année, la Radio-

Bd. 22), et Roberto Sala, Giovanna Massariello Merzogora, Radio Colonia. Emigrati italiani in Germania scrivono alla radio, Torino 2008. Il paraît que le directeur de Radio Colonia était en contact avec la radio suisse autour de ses émissions pour les immigrés (Gaggini Fontana, Un'ora per voi, pp. 55s.).

- 9 L'émission est présentée dans le journal de la radio et télévision suisse romande: «Un travailleur étranger est parfois quelque peu désemparé en Suisse [...]. Les employeurs se sont donc demandé s'il n'y aurait pas un organisme plus spécialisé en matière d'information et de relations publiques, pouvant se charger de cette tâche dont le pays entier tirerait profit. La radio semblait désignée pour cela [...].» «Qui radio della Svizzera romanda...», Radio je vous tout, Lausanne, 15.2.1962, 7, p. 14.
- 10 Deux lettres parmi celles consultées parlent de Radio Praga. L'une des deux confond les deux radios. ARSI, FDDF, b. 291, A.P., Sciaffusa, 3.1.1969 (r. écrite, 3.2.1969) et N.C., Zurigo, 15.8.1970 (r. 18.8.1970).
- 11 A ce propos, voir les documents reproduits dans le E-dossier sur les 50 ans de l'accord dans le site des documents diplomatiques suisses (<http://www.dodis.ch>).
- 12 Roberto Sala, L'emigrazione italiana in Germania e la radio per gli immigrati, in: Sala, Massariello Merzogora, Radio Colonia, pp. 236–239. V. aussi idem., Selbstverortungen von Italienern in der «Gastarbeiterära», in: Oliver Janz, Roberto Sala (Hg.), Dolce vita? Das Bild der italienischen Migranten in Deutschland, Frankfurt/New York 2011, pp. 223–241.
- 13 Entretien téléphonique avec Guido Zenari, coordinateur de l'émission dès 1966, 27 septembre 2014.

televisione svizzera italiana (RTSI<sup>14</sup>) est mandatée par la SSR pour prendre en charge les émissions destinées aux Italiens, et le journaliste et chef de la programmation Eros Bellinelli, sensible à cette thématique, propose le premier format des *Per i lavoratori italiani in Svizzera*.<sup>15</sup> A l'inverse des autres pays, la Suisse, fédéraliste, prévoit une radio-télévision de service public pour chaque communauté linguistique et permet donc de développer une émission pour les immigrants, dont le trait distinctif n'est pas la langue, qui ne se distingue pas des autres émissions de la RTSI, mais le dispositif et le public ciblé.

Rendez-vous pour entraîner et développer des contacts avec cette importante masse de travailleurs, ainsi que pour pallier, par la connaissance, l'incompréhension entre Suisses et Italiens, depuis le 17 février 1962, l'«hebdomadaire pour les Italiens opérant dans notre pays» est transmis par les émetteurs suisse italien et suisse français. Par la suite, les deux autres radios suisses, alémanique et romanche, vont s'aligner sur cette proposition. Dès 1965, et jusqu'en 1992, *Per i lavoratori italiani in Svizzera* sera la première émission de la radio suisse de service public à être diffusée le soir sur l'ensemble du territoire national.

«Utile et sympathique», cette émission dit vouloir s'occuper de sujets qui intéressent directement les conditions de vie des travailleurs italiens dans la Confédération et créer un point de rencontre entre Italiens et Suisses, en favorisant le contact humain et spirituel, développé selon une optique intégrative, d'élargissement de connaissances, linguistiques et culturelles.<sup>16</sup>

La concomitance linguistique entre l'émission et la Radio permet assez vite d'organiser une petite équipe à l'interne même des collaborateurs et des collaboratrices de la RTSI. Une équipe qui varie dans le temps<sup>17</sup>, mais qui, dans la période considérée dans cette étude, se constitue autour de Guido Zenari et Gina Pasquini. Les organisateurs tissent des rapports privilégiés avec les institutions et les principales associations

14 Aujourd'hui, le nom de l'entreprise est: Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI).

15 Sur la naissance et l'évolution de l'émission dans sa première décennie v. Per i lavoratori italiani, La radio e la televisione della Svizzera italiana nel 1972, Lugano 1973. V. aussi, pour une présentation générale: Gaggini Fontana, Un'ora per voi, en particulier pp. 55–58; Matilde Gaggini Fontana, Quiz, dediche e consulenze. La paleo radio di contatto, communication (enregistrée) au colloque internationale «Pour une histoire de la programmation radiophonique: l'apport des sources sonores», Lausanne, 25 mai 2007; Nicoletta Solcà, Da Per i lavoratori italiani in Svizzera a Un'ora per voi. La radio e la televisione svizzera al servizio dell'immigrazione italiana, in: Studi Emigrazione 47 (2010), pp. 887–896.

16 Per i lavoratori italiani in Svizzera, in: Corriere del Ticino, 15 février 1962.

17 La coordination de l'équipe sera tout d'abord assumée par Luigi Faloppa et dès 1966 par Guido Zenari.

italiennes en Suisse, parmi lesquelles les Colonie Libere italiane et les Missioni cattoliche.

L'émission se distingue dès 1963 pour une solide structure, qui contient les actualités italiennes et suisses, le sport, les enquêtes, la formation (les cours de langues, les causeries sur la société suisse), le divertissement (quiz et musique) et une partie centrale de contact, avec les dédicaces et les réponses aux auditeurs.<sup>18</sup> Dès 1966, transformée en émission quotidienne<sup>19</sup>, l'aspect social devient encore plus développé sous la coordination de Guido Zenari. A ce moment, Don Dino Ferrando<sup>20</sup>, prêtre de l'immigration, va rejoindre l'équipe avec sa très suivie rubrique du vendredi.

C'est donc surtout une «émission – lieu de rencontre», et ce dispositif requiert une fidélisation de l'écoute. La correspondance conservée permet d'émettre quelques hypothèses par rapport aux pratiques d'écoute. Des écoutes régulières sinon quotidiennes, dans la mesure où un appareil est disponible et les rythmes de travail le permettent.<sup>21</sup> On insiste sur le moment paisible que l'émission permet de passer, et sur l'importance de pouvoir écouter des émissions en italien.

Comme de nombreuses lettres le montrent, ce moment radiophonique est très populaire parmi la communauté italienne et entraîne une identification: l'émission devient «notre émission».<sup>22</sup> Il s'établit donc un rapport de confiance, dans lequel les animateurs sont à la fois journalistes et amis que l'on connaît depuis longtemps et auxquels on essaie aussi de donner un visage.<sup>23</sup> Par ailleurs, dans cette modalité d'échange, les immigrés qui écrivent semblent avoir leur mot à dire sur le déroulement de certaines rubriques, notamment dans le cas de sujets qui peuvent entraîner des approfondissements et des réflexions collectives.<sup>24</sup>

18 Il 1963 alla radio della Svizzera italiana, cronache di un anno di attività, RTSI, Lugano 1964.

19 Tout au début, il s'agit d'une émission d'environ 20 (par la suite 35) minutes hebdomadières. Dès 1966, elle est transmise entre lundi et vendredi, ainsi que le samedi, à 14h40 sur le deuxième programme. Elle changera dans le temps et se terminera officiellement en juin 1990 où elle sera remplacée pendant deux ans encore par le *Settimanale del sabato*.

20 Don Dino Ferrando (1926–2001), le «prêtre des mineurs», fut pendant presque 40 ans missionnaire dans le monde de l'immigration italienne en Suisse et coordinateur du CEDIEM, Centro Documentazione e Informazione Emigrazione, de Lugano.

21 C'est le cas de cette ouvrière qui dit avoir parfois accès à la radio dans le rayon de la fabrique où elle travaille. ARSI, FDDF, b. 291, D.L., Zurigo, 11.12.1973 (r. 17.12.1973).

22 Ibid., G.L., Berna, 10.4.1971 (r. 15.4.1971).

23 Ibid., T., Zurigo, 23.2.1977 (r. 1.3.1977).

24 C'est le cas d'un cycle sur l'alcoolisme proposé par une auditrice ARSI, FDDF, b. 291, E.A., Yverdon, 6.1.1978 (lettre en français). ARSI, FDDF, b. 291, Guido Zenari à E.A., 6.7.1978.

## L'intervention de l'anonyme à la radio: la correspondance

En travaillant sur les interventions orales à la radio, Christophe Deleu définit les anonymes comme les individus qui parlent en leur nom propre, à l'inverse des porte-parole, des experts, des sages, des stars.<sup>25</sup> On peut considérer les émissions basées sur le courrier parmi les genres pionniers de l'intervention massive de l'anonyme à la radio, tout en considérant que cette intervention peut devenir représentative d'un groupe social et donc dépasser l'intérêt individuel.

Si dans l'émission, l'on retrouve la parole documentaire, notamment à travers de belles interviews, parfois véritables enquêtes menées par la radio et son équipe, on est surtout confronté à une parole par procuration, celle de la correspondance<sup>26</sup>, présente à la radio depuis longtemps. C'est aussi une parole convoitée, sollicitée, celle des immigrés italiens, puisque déjà dès la première émission on insiste sur ce contact en rappelant aux auditeurs l'adresse de l'émission, ainsi que la disponibilité de l'équipe.<sup>27</sup>

La réponse semble arriver assez vite. En 1967, les organisateurs parlent de «centaines, voire milliers» de lettres arrivées à la rédaction.<sup>28</sup> En 1975, on dénombre 6000 lettres, dont 3500 de la Suisse alémanique et 1000 depuis la Suisse romande.<sup>29</sup> En 1978, Guido Zenari informe la direction de la Radio que l'année précédente l'émission a reçu 7794 lettres et cartes postales, dont 641 des régions francophones de la Suisse, 337 des régions italophones, 6240 de la partie germanophone et 576 par des Associations, notamment les associations italiennes, ainsi que l'Ambassade et les consulats italiens en Suisse. Il donne aussi un chiffre pour 1976, en parlant d'environ 5200 lettres. On peut donc estimer que durant l'âge d'or de l'émission (au tournant des années 70) la moyenne de lettres par année se situe autour de 5000 unités.

Dans la même communication, Zenari indique que les lettres portent surtout sur des requêtes en matière d'assurances sociales ou sur des questions juridiques, des requêtes d'informations diversifiées et de musique du Pays, ainsi que des envois de vœux. Enfin, certains écrits transmettent

25 Christophe Deleu, *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de leur parole*, Bruxelles 2006, p. 9.

26 Ibid., p. 13.

27 Les rappels sont réguliers. V. par ex. MMUseo, (base de données publique de la RSI accessible dans les bibliothèques du canton du Tessin), *Per i lavoratori italiani in Svizzera, 24.11.1962, (1'15"–1'19")*.

28 *La radio e la televisione della Svizzera italiana nel 1966*, RTSI, Lugano 1967.

29 *Per i lavoratori italiani, Radiotelevisione della Svizzera italiana 1974*, RTSI, Lugano 1975.

également des opinions personnelles ou des récits de vie.<sup>30</sup> Ces dominantes sont les mêmes que celles que l'on retrouve dans les documents archivés, qui semblent donc être assez représentatifs.

Les lettres conservées semblent en effet avoir été choisies à la fois pour leur intérêt (sujets bien articulés, questions particulièrement représentatives qui ont reçu une réponse radiophonique ou privée) ou leur originalité (lettres sympathiques ou commentaires sur l'émission). Les cartes postales, en réponse aux quiz ou pour les requêtes musicales, et les communiqués des associations ont été en bonne partie éliminés. On remarque aussi la présence de lettres de groupes: écoliers, collègues de travail, familles. Ces correspondances archivées portent souvent sur un objet singulier. En général, les lettres qui traitent de plusieurs objets posent une question principale, accompagnée par une requête de chanson. Enfin, la matérialité des lettres nous permet de vérifier que la plupart sont écrites à la main, avec souvent beaucoup de libertés dans l'utilisation des supports (lettres et enveloppes). Dans une bonne partie des cas, la langue italienne est une langue secondaire, le dialecte étant la langue de communication normalement utilisée. On remarque une différence entre les ouvriers et les ouvrières spécialisés, souvent du nord de l'Italie, plus alphabétisés, et les autres travailleurs et travailleuses. Il est plutôt rare que les immigrés de première génération écrivent dans une autre langue que l'italien (français ou allemand), au contraire de certains enfants d'immigrés qui s'expriment dans leur langue scolaire, tout en comprenant et écrivant aussi l'italien.<sup>31</sup>

En général, les auditeurs adressent leurs lettres à la radio directement en tant qu'interlocutrice; avec le temps, Gina (Pasquini) et Guido (Zenari) deviennent de plus en plus les destinataires directs de la correspondance, comme cela avait été le cas depuis toujours pour Don Dino: signe d'une confiance qui s'instaure.

Dans une situation d'alphabétisation précaire pour une partie des immigrés italiens, les cartes postales sont un moyen plus simple de communication. En ce sens, les chansons et le quiz (dont l'une des trois questions concernait des connaissances sur la Suisse et le prix était une radio) sont une porte d'entrée facilitée pour établir le contact.

30 ARSI, FDDF, b. 291, Lettre de Guido Zenari à Bixio Candolfi, chef du secteur «Educazione e famiglia» de la RTSI, 26.1.1978.

31 Ibid., G.M., Knonau, [s.d.], probablement 1978. Un concours, lancé en 1970, pour les enfants des immigrés, mais dont on ne connaît pas s'il y eut une suite, montre la volonté de fidéliser aussi le public le plus jeune.

## Une émission multifonctionnelle: entre divertissement et politique

La partie d'interaction est fonctionnelle à l'émission et nécessite à la fois une fidélisation du public et une grande régularité, qui doit parfois être défendue farouchement: en effet, les organisateurs se voient régulièrement changer la programmation à cause d'émissions spéciales qui, de surcroît, sont souvent des diffusions régionales.<sup>32</sup> Ce ne sont pas seulement les réponses des animateurs qui nécessitent cette constance, mais avant tout le rôle de médiation de la radio entre les immigrés mêmes. Cette dernière est en effet utilisée en tant que standard téléphonique. Dédi-caces musicales et vœux, très attendus et sur lesquels s'engagent aussi des critiques et des reproches réguliers<sup>33</sup>, mais aussi nécessité de se mettre en contact avec des personnes et leur donner des informations, en une période où la perte de l'adresse ou du numéro semble susciter de nombreux problèmes à ces immigrés qui ne paraissent pas à l'aise avec les moyens de communication: «Je dois rentrer définitivement en Italie et j'aimerais en informer mes beaux-frères à Eiken, mais je ne peux pas le faire directement puisque j'ai perdu leurs adresses», écrit un Italien en demandant à la radio de faire le pont entre lui et les membres de sa famille.<sup>34</sup>

On arrive même à envisager des systèmes d'échange à travers la radio, comme dans le cas d'une femme qui doit enseigner une chanson pour la fête des pères à des enfants qui habitent dans des lieux différents. Elle demande donc de passer la chanson afin que l'on puisse l'enregistrer et l'apprendre par cœur.<sup>35</sup> L'enregistrement des chansons est d'ailleurs courant et comporte parfois des vraies et propres collections de pièces musicales transmises pendant l'émission radiophonique<sup>36</sup>, à un point tel qu'une partie significative des reproches faits touche au choix des chansons et surtout à la nécessité de les transmettre en entier, quitte à devoir les effacer parce qu'incomplètes.<sup>37</sup> Le marché de la musique légère et pop sur disques est d'ailleurs en pleine expansion et souvent l'émission reçoit des demandes d'achat. Malgré les évidentes difficultés financières, cer-

32 Encore dans les années 80, les réactions des immigrés italiens sont fortes, lors du déplacement de l'émission de la part de la DRS à 17h50, soit une heure avant le déroulement habituel. V. le journal pour l'immigration italienne *Avvenimenti*, 29.12.1983, 28.3.1984 et 28.3.1984.

33 On arrive jusqu'à des menaces de ne plus écouter l'émission si la dédicace ne sera pas passée à la radio, ARSI, FDDF, b. 291, Trenta dipendenti della Fabbrica dei Mobili, 12.9.1975 (r. 15.9.1975).

34 Ibid., R.A., Niederuzwil, [s.d.] (r. 1.9.1975).

35 Ibid., I.G., [s.l.], [s.d.] (r. 10.2.1976).

36 «Vous n'allez pas le croire mais j'ai 20 cassettes [de chansons] enregistrées pendant votre émission». Ibid., C.G., Amriswil, 15.6.1979 (r. 18.6.1979).

37 Ibid., A.B., Uzwil, 12.2.1973 (r. 15.2.1973).

taines habitudes de consommation sont donc en train de gagner aussi le monde des immigrés.<sup>38</sup>

Cette partie de l'émission se veut légère et divertissante. Trop pour certains, qui la jugent inadéquate par rapport à la dégradation des conditions de vie et de travail des immigrés suite à la crise du début des années 70, qui conduira des milliers de travailleurs et de travailleuses italiens à devoir rentrer en Italie. Les propos sont parfois percutants:

La situation s'empire chaque année [...] après 20 ans de faisceau [fascisme] et 30 d'émigration, me paraît-il, vous devez nous informer et nous enseigner comment nous défendre de l'exploitation [...]. Vous nous devez des informations critiques, politiques, sociales et culturelles [...] parce que vous êtes l'émission pour nous. Si on enlève 10 minutes de vœux, 10 minutes de chansonnées et 5 de nouvelles du monde, il y a très peu de sérieux qui reste [...]. Interviewez les ouvriers licenciés, ceux dans les baraquements, les familles avec des enfants dans les écoles suisses, les gens qui rapatrient [...].<sup>39</sup>

Comme dans tous les cas considérés comme particulièrement intéressants, cette lettre est lue en entier au micro et reçoit une réponse très articulée, laquelle tout en défendant la nécessité de moments d'apaisement, souligne l'importance d'une information professionnelle, une information honnête et correcte qui permet de se faire une opinion.<sup>40</sup>

### **Une émission de service: chercher des solutions aux problèmes quotidiens**

*Per i lavoratori italiani in Svizzera* semble bien se prêter à une analyse des besoins des immigrés italiens dans la Confédération. L'émission radiophonique, en effet, peut se permettre d'être moins institutionnelle que sa collègue télévisuelle *Un'ora per voi*<sup>41</sup>, organisée en collaboration entre la Radiotélévision italienne (RAI) et la RTSI. Cette proximité majeure vis-à-vis des auditeurs permet à *Per i lavoratori* de développer une partie de service solide.

La radio devient entre autre une encyclopédie qui peut répondre à maintes questions, souvent des paris qui se font entre jeunes, entre collègues ou en famille. Des questions multiples et variées, dont une partie découle de ce que l'on a lu dans les journaux: J.F. Kennedy est-il vivant,

38 Une autre pratique qui se démocratise en cette période est évoquée: celles des projections privées et des films amateurs. Ibid., G.M., Brittnau, 18.8.1975 (r. 9.9.1975).

39 ARSI, FDDF, b. 291, F.L., Zell, 7.2.1977 (r. 14.2.1977).

40 Ibid.

41 Sur l'émission, constituée elle aussi comme un micro-palimpseste et au centre de la mémoire de l'immigration, v. Gaggini Fontana, *Un'ora per voi*.

demandent ces travailleurs sceptiques qui ont lu la nouvelle dans le journal *Grand Hôtel* du 12 juin 1969?<sup>42</sup> Ou encore, ce chauffeur de tram qui lit dans le *24 heures* la création d'un écu, comme monnaie courante en Italie.<sup>43</sup> La vérification de ce que les journaux disent revient avec une certaine régularité, signe d'un rapport de confiance avec l'émission ou plus spécialement avec le média radio par rapport à la presse.

Toutefois, une bonne partie des questions requiert des réponses précises et articulées, qui seront données par les organisateurs en collaboration avec des spécialistes qui à tour de rôle seront interpellés. Ce sont des questions qui touchent aux conditions de travail et de vie des immigrés et qui font transparaître les difficultés auxquelles les immigrés doivent faire face.

### *Dépasser le sens d'impotence: les immigrés face aux lois et à la société*

Le travail et tout ce qui tourne autour de cet élément nodal de la présence des Italiens en Suisse est au centre de nombreux questionnements. La volonté d'améliorer sa formation est régulièrement affichée. N'ayant souvent étudié que jusqu'à la cinquième primaire, même parmi les jeunes générations<sup>44</sup>, différents auditeurs sont à la recherche de solutions pour pouvoir se spécialiser. C'est le cas de A.M., qui tout d'abord domestique au sein d'un hôpital dans le canton de Glaris, devient aide-infirmier et aimerait suivre des cours pour atteindre le poste d'infirmier.<sup>45</sup>

Un des aspects les plus évoqués est celui du droit du travail dans ses différentes déclinaisons. Tout d'abord le traitement: comment peut-on vérifier si ce que l'on nous demande de faire est juste? C'est le cas d'A.A., ouvrier sans qualification professionnelle, qui désire savoir s'il est en droit de refuser lorsque son chef de chantier lui ordonne de faire grutier.<sup>46</sup> En filigrane, on remarque souvent des conditions de travail assez floues et précaires, puisqu'une bonne partie des immigrés sont des saisonniers. Difficile donc de se défendre, car du statut professionnel dépend aussi la vie de famille et notamment le regroupement familial: «J'aimerais quitter mon travail pour maltraitance, puis-je rester avec mon mari pour les prochains mois?» demande A.N.<sup>47</sup> L'absence de travail est un vrai cauchemar pour ces gens qui n'ont pas de droit de résidence. C.M. après

42 ARSI, FDDF, b. 291, lettre collective, [s.l.], 26.7.1970.

43 Ibid., C.V., Renens, 17.1.1973 (r. 22.1.1973).

44 C'est le cas de G.M., 17 ans, qui à rejoint ses frères à Lindau et qui aimerait postuler pour un poste de sûreté publique, ARSI, FDDF, b. 291, G.M., Lindau, 22.5.1970.

45 Ibid., A. à Don Dino Ferrando, [s.l.], 22.3.1971 (r. 23.3.1971).

46 Ibid., A.A., Gerlafingen, 20.4.1978 (r. 8.5.1978 et r. écrite 11.5.1978).

47 Ibid., A.N., Lauterbrunnen, 20.6.1971 (r. 23.6.1971).

quelques mois de chômage trouve un travail, mais son permis est désormais périmé. On lui intime de quitter la Suisse dans les trois semaines qui suivent. Sa femme, qui par contre a un travail, pourrait rester en Suisse. Tous ses sacrifices pour obtenir un diplôme de mécanicien automobile semblent ainsi tomber à l'eau.<sup>48</sup>

L'instabilité du statut et les conditions souvent précaires rendent les engrenages bureaucratiques encore plus compliqués, les accords sur les assurances sociales posent notamment de nombreuses difficultés, tant pour la double dépendance de la Suisse et de l'Italie, que pour la langue, à un point tel que l'on demande à la radio même d'écrire des lettres dans d'autres langues nationales.<sup>49</sup> Les maladies et les accidents de travail sont aussi souvent évoqués. Tout d'abord, comment pallier la suspension d'emploi qui constraint les saisonniers à rentrer en Italie sans aucun droit d'assurance, avec tous les problèmes qui peuvent se poser lors d'une maladie. Certains, parmi les plus avisés, s'étonnent de cette grave lacune législative: «Nous nous émerveillons que dans d'autres nations européennes cet aspect n'ait pas été négligé et [les étrangers] ont été admis à ce droit sacrosaint et humain.»<sup>50</sup> Dès que la maladie ou l'accident surviennent, les travailleurs se retrouvent dans des situations inconfortables. Les états invalidants définitifs les obligent à rentrer en Italie et les jettent dans un puits administratif sans fond. La perception d'une injustice est patente et conduit parfois à se questionner sur des aspects plus large de la condition de travailleur<sup>51</sup>: c'est le désarroi, l'humiliation et le désespoir qui ressortent, mais aussi la rage contre une nation qui, au début des années 70, est en pleine campagne anti-étrangers: «S'il faut se rebeller contre la Suisse, on le fait sans autre [...]. S'ils [les Suisses] ne nous veulent pas, qu'ils le disent [...].»<sup>52</sup>

La famille, en haut dans l'échelle des valeurs et des stratégies socio-économiques des populations du bassin méditerranéen<sup>53</sup> et brisée par les

48 C.M. dit avoir suivi un cours de trois ans auprès du Cisap (Centro Italo-Svizzero Formazione Professionale). *Ibid.*, C.M., Spiez, 30.6.1975 (r. écrite 17.7.1975).

49 R. avance une demande en ce sens: «Je veux vous demander s'il est vrai qu'il ne faut que 36 mois [pour le permis annuel] de m'écrire une lettre, si possible en allemand, afin que je puisse la montrer à la Police des étrangers de Coire.» *Ibid.*, R., Zizers, 6.11.1975 (r. 10.11.1975).

50 *Ibid.*, G.I. et C.T., Zermatt, 29.6.1971 (r. 30.6.1971).

51 «Est-il juste qu'un travailleur, de n'importe quelle race, s'il lui arrive un accident, il n'a droit qu'à une partie des remboursements? Est-ce que cela dépend d'une injustice, du parasitisme, de quoi?» ARSI, FDDF, b. 250, S.C. de Ostermundigen, [s.d., mais 1975] (r. 22.9.1975).

52 ARSI, FDDF, b. 291, [s.n.], [s.d.], Ostringen, 26.5.1971 (r. 30.6.1970).

53 Sur cet aspect, v. Giovanna Meyer Sabino, *Les minorités ethniques: les travailleurs étrangers entre acculturation et intégration*, in: Paul Hugger (éd.), *Les Suisses. Modes de vie, traditions, mentalités*, tome 2, Lausanne 1992, pp. 859–884.

lois helvétiques, est parmi les soucis les plus récurrents. L'émission, dans ce cas, devient aussi lieu de défoulement. La femme de R.M. ne verra plus son contrat renouvelé. Pour elle, c'est le retour en Italie. R.M. crie dans sa lettre tout son désespoir «Quel sacrilège commettent ces hommes qui cherchent à aimer leurs femmes en les gardant avec eux?»<sup>54</sup> Un désespoir doublé par une accusation vis-à-vis de la société qui trouve son pendant dans la lettre de V.A., laquelle écrit à Don Dino toute sa douleur de devoir vivre seule en Italie avec six enfants, tandis que le mari a émigré en Suisse, «on ne sait pas quoi faire avec ce gouvernement italien qui ne pense pas à ses enfants».<sup>55</sup>

La famille n'est bien entendu pas représentée que comme un bonheur. Dans la correspondance surgissent les problèmes des femmes maltraitées. C'est surtout Don Dino qui récolte les récits les plus intimes, tandis que les organisateurs de l'émission reçoivent plutôt des lettres de femmes qui profitent en quelque sorte de leur situation d'immigrées pour trouver des solutions, voire pour s'émanciper. R. a écouté l'émission sur les nouveaux droits des familles en vigueur en Italie et elle prie les organisateurs de lui envoyer des explications supplémentaires parce que, son mari ayant abandonné le toit conjugal plusieurs fois, elle veut être bien au clair pour avoir le droit de garder ses trois filles.<sup>56</sup>

A.I. s'interroge sur la possibilité d'avorter. Encore une fois, c'est le média audiovisuel qui lui permet d'accéder à l'information. Elle a entendu à la télévision des possibilités d'avortement pratiquées à Lugano et elle aimerait en savoir plus, puisqu'elle ne souhaite pas avoir un cinquième enfant.<sup>57</sup> L'auditrice n'explicite pas si son mari est au courant, mais on pencherait plutôt pour une décision prise seule, grâce aux informations récoltées.

Ces lettres nous conduisent à un premier questionnement genré. En effet, malgré la prudence dictée par une analyse à ses débuts, l'hypothèse d'une division sexuée dans la prise de parole, ainsi que dans les stratégies adoptées, semble être un paramètre d'analyse utile aussi dans le cas de ce corpus.<sup>58</sup>

54 ARSI, FDDF, b. 291, R.M., Rhäzüns, [s.d., mais mai 1980].

55 ARSI, FDDF, b. 250, V.A. à Don Dino Ferrando, Grammichele (Catania), 5.2.1974.

56 ARSI, FDDF, b. 291, [s.n.], [s.l.], [s.d.] (r. 6.10.1975).

57 Ibid., A.L., Liestal, 16.9.1978.

58 Sur les stratégies des femmes migrantes italiennes, sujet très peu balisé, je renvoie, pour les stratégies associatives à Sarah Baumann, ... und es kamen auch Frauen. Engagement italienischer Migrantinnen in Gesellschaft und Politik der Nachkriegsschweiz, Zürich 2014, et Saffia Elisa Shaukat, La militance des femmes, travailleuses, étrangères. Entretien avec Rosanna Ambrosi, activiste au sein des Colonie Libere de Zurich, in: Nelly Valsangiacomo, Carole Villiger (éd.), Femmes, syndicats, engagements, Lausanne 2013 (Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier, no. 29), pp. 57–76. Pour les stratégies fami-

### *Ici et là, ici ou là. Les dynamiques de la mobilité*

**Ici et là.** Ce n'est pas seulement une question liée à la volonté de rester en Suisse ou de rentrer en Italie qui surgit dans les correspondances, mais aussi et surtout une question de gestion de deux administrations, deux législations, deux mondes politiques et bureaucratiques qui ne semblent pas vraiment s'apercevoir des difficultés que doit aborder ce groupe chevauchant la frontière. L'émission est donc un point de repère, qui permet de dépasser les longues attentes et les malentendus. Les auditeurs s'adressent à ce «guichet de triage» qu'est l'émission pour comprendre comment résoudre des questions pratiques, parfois simples, mais fondamentales, par exemple combien d'argent peut-on ramener en Italie lorsque l'on rentre définitivement<sup>59</sup>, aux plus dramatiques, comme le cas de L.V. qui, ayant accidentellement tué un homme avec sa voiture, n'arrive pas à comprendre la double démarche suisse et italienne sur cet accident et demande à l'émission de «déchiffrer la signification» des paperasses italiennes.<sup>60</sup> Chaque action devient difficile, entravée par des lois qui ne sont pas similaires et par les mésententes linguistiques.

**Ici ou là.** Parfois ce n'est pas un choix, mais une obligation. En ces années de crise, la Suisse mise sur l'immigration pour libérer des postes de travail; le retour est dès lors souvent imposé et parfois très difficile, surtout lorsque les personnes ont tissé des forts liens associatifs.<sup>61</sup> Si le problème de la réintégration sociale dans le pays d'origine est parfois compliqué, la réorganisation matérielle ne l'est pas moins: comment acheter un terrain en Italie? Est-ce qu'en rentrant les enfants vont perdre des années scolaires? Que faire avec les assurances sociales? Autant de questions qui nécessitent des réponses techniques parfois complexes.

**L'entre-deux.** Pour ceux qui ne doivent pas quitter la Suisse, une autre possibilité semble toutefois être souvent évoquée. Pour combler le vide de la double absence vécue en émigration, une terre d'entre-deux se définit: le Tessin. Les motivations sont diverses mais elles ont trait fondamentalement à deux aspects: la langue italienne et le climat, qui est

liales v. aussi Saffia Elisa Shaukat, L'approccio di genere alla prova delle migrazioni di stagionali in Svizzera (1949–1973). Questioni di metodo, in: Anna Badino, Silvia Inaudi (dir.), *Migrazioni femminili attraverso le Alpi occidentali nel secondo dopoguerra. Lavoro, famiglia, trasformazioni culturali: 1944–1960*, Milano 2013, pp. 87–100.

59 ARSI, FDDF, b. 291, B., Olten, 10.3.1976 (r. 15.3.1976).

60 Ibid., L.V., Losanna, 22.10.1974 (r. écrite 25.10.1974).

61 «Après trente années de permanence à Saint Gall, à cause des restrictions du travail, nous sommes rentrés en Italie. Mon mari et moi, nous avons une grande nostalgie de la terre qui était presque la nôtre, là-dessus.» Ibid., C. et P. M., Orino (VA, Italie), 7.12.1977. Dans ce cas, il y avait une socialisation élevée, avec la participation à de nombreuses associations italiennes et suisses.

perçu comme plus méditerranéen et donc plus sain. Les demandes d'aide pour trouver un travail et un appartement et pouvoir se déplacer dans le canton italophone depuis les autres régions de la Suisse sont nombreuses et parfois richement motivées: on aimerait que ses enfants parlent l'italien en vue d'un rapatriement<sup>62</sup> ou qu'ils ne perdent pas leur langue maternelle<sup>63</sup>; l'on envisage un climat meilleur, qui irait jusqu'à soigner ou guérir les maladies nerveuses<sup>64</sup>; on désire se rendre au Tessin «parce que ça ressemble à l'Italie».<sup>65</sup> Cette volonté se manifeste régulièrement parmi les auditeurs qui, désormais établis en Suisse, peuvent plus tranquillement penser à leur futur.

A toutes ces questions et à ces souhaits, les organisateurs essaient de répondre en interpelant les spécialistes et les institutions, ainsi qu'en redirigeant les auditeurs vers les différentes associations et syndicats qui s'occupent de l'immigration, et enfin en donnant avis et conseils. Le contact dépasse le moment même de l'émission: comme souvent dans les émissions pour les immigrés, une bonne partie des réponses se font par la poste ou par téléphone, puisque trop personnelles ou complexes pour pouvoir être transmises au micro.<sup>66</sup> Les réponses des organisateurs ne sont pas seulement ponctuelles, mais souvent empathiques et socialement engagées.

### *Le besoin de se faire écouter*

C'est peut-être pour cet aspect d'écoute qu'une partie des immigrés s'adresse de préférence à l'émission. En effet, associations et syndicats ne semblent pas être vraiment pris en considération par les émetteurs des lettres, probablement par méconnaissance, mais aussi, peut-être, suite à des expériences négatives avec ces institutions; c'est le cas de V.G. qui affirme que pour pouvoir se désinscrire du syndicat, il devrait rédiger une lettre en allemand, alors qu'il sait «juste écrire avec cette calligraphie»<sup>67</sup>, note-t-il dans une lettre griffonnée maladroitement en lettres capitales.

Malgré la collaboration étroite entre l'émission et les associations, on peut donc penser qu'écrire à l'émission plutôt que s'adresser à des associations peut aussi être une stratégie pour se faire écouter, comme semble le démontrer une toute dernière tranche de lettres, minoritaire mais non

62 Ibid., A. à Don Dino Ferrando, Ennenda, 18.9.1979.

63 ARSI, FDDF, b. 291, A. à Don Dino Ferrando, [s.l.], 22.3.1971 (r. 23.3.1971).

64 ARSI, FDDF, b. 250, F.A. à Don Dino Ferrando, Thalwil, 21.3.1966.

65 Ibid., M.A., Gossau, 9.1.1984.

66 V. par ex. Manuel Antunes Da Cunha, Les portugais de France: généalogie d'un public radiophonique, in: Réseaux 3 (2001), pp.77–115.

67 ARSI, FDDF, b. 291, V.G., [s.l.], [s.d.] (r. 26.5.1975).

moins significative, qui est celle des auditeurs qui considèrent *Per i lavoratori italiani* aussi comme un lieu de débat sur des questions politiques et sociales liées à l'immigration ou plus en général à l'Italie. Il ne s'agit pas là vraiment de questions ponctuelles mais de vraies prises de position qui prennent les organisateurs de l'émission en tant que témoins. C'est à travers ces prises de position que l'on comprend toute l'importance de cette émission pour une tranche considérable de l'immigration italienne en Suisse.

Ces quelques récits de vie nous rappellent que certains de ces immigrés ont participé à la Deuxième Guerre mondiale et que, malgré leur engagement pour une Italie nouvelle, suivi par les promesses du nouveau gouvernement<sup>68</sup>, ils ont dû partir en émigration pour survivre. Et maintenant, en guise de récompense, ils sont renvoyés en Italie: nous ne sommes plus des «travailleurs» mais des «dérangeurs», affirme un auditeur en 1975 en conseillant polémiquement de changer le nom de l'émission de *Per i lavoratori italiani* en *Per i disturbatori italiani*.<sup>69</sup>

De plus, ils doivent rentrer dans un pays qui n'est pas prêt à les accueillir, qui n'a pas construit de routes, ni amené l'électricité, ni branché l'eau pour l'irrigation des champs dans les «villages oubliés», d'où provient une partie considérable de l'immigration italienne: «Tant le gouvernement italien que les régions savaient que l'émigration ne pouvait pas durer 100 ans», écrivent-ils désesparés face à ce manque d'initiative.<sup>70</sup>

### **En guise de conclusion: le pacte radiophonique**

Ce premier tour d'horizon nous permet de toucher à quelques aspects du rapport entre exigences de la radio de service public, organisateurs de l'émission et public visé. Si les autorités helvétiques, nous l'avons vu, développent une politique d'intégration qui implique aussi une participation importante de la radio-télévision, la coalition et en quelques sortes le partage idéal et émotionnel qui se noue entre les journalistes et ses auditeurs italiens conduisent l'émission radiophonique à dépasser son rôle d'instrument d'intégration au service de la politique étatique pour devenir consciemment un haut-parleur des immigrés et de leurs problèmes.

Malgré les mutations précoces de la programmation, le titre de l'émission ne change pas en cachant ainsi l'aspect fondamental de cette

68 «On nous promettait mers et mondes et aujourd'hui ils ne sont même pas capables de réfléchir au bien-être de notre chère et belle Italie», ARSI, FDDF, b. 291, R.F.P., Berna, 13.12.1971 (r. 15.12.1971).

69 ARSI, FDDF, b. 291, N.A., [s.l.], [s.d.] (r. 5.7.1975).

70 Ibid., P.B., Soletta, [s.d.] (r. 11.9.1975).

émission de contact participative, notamment le rôle actif que les immigrés prennent dans la mise en place de la structure du moment radiophonique et dans le choix des sujets abordés. La visibilité que l'émission offre aux immigrés non seulement auprès des autres utilisateurs du média radio, mais surtout envers les institutions concernées par la présence italienne en Suisse (syndicats, associations d'aide aux Italiens, consulats, etc.) lui donne un rôle de pôle d'existence, et parfois de résistance, ou au moins de revendication, de ce groupe social numériquement fort pendant les années analysées.

*Per i lavoratori italiani* semble donc être parmi les territoires d'échange et de soutien utilisés par les immigrés pour développer des stratégies de survie et d'amélioration de leur condition de vie. Si l'émission de service public est perçue à ses débuts surtout comme un espace d'intégration des travailleurs italiens en Suisse, en effet grâce au rapport très soigné avec celles et ceux qui leur écrivent, les organisateurs de *Per i lavoratori* arrivent à développer un pacte radiophonique avec les immigrés italiens.<sup>71</sup> Cette émission permet ainsi la création d'un nouvel espace relationnel d'où elle tire un triple avantage à la fois à travers la reconnaissance, quelque part paradoxale, qui lui parvient du monde institutionnel, la possibilité d'atteindre un nouveau groupe d'auditeurs dans une période qui voit la mise en place de la concurrence avec la télévision et enfin l'utilisation de témoignages ponctuels qui sont représentatifs d'une période et d'un groupe social spécifiques. Pour leur part, les immigrés en devenant acteurs<sup>72</sup> de cet espace radiophonique partagé essayent de dépasser les difficultés émotionnelles et matérielles de leur condition souvent d'émargination, à la fois structurelle et fonctionnelle<sup>73</sup>, due à la situation de la nation de départ et aux exigences de celle d'arrivée.

- 71 J'emprunte ce terme de Marie J. Berchoud, RFI et ses auditeurs. «Chers émetteurs...», Paris 2001, ouvrage présenté in idem., Radio France Internationale et ses au(di)teurs. Le multiculturalisme en quête d'universalité?, in: Quaderni 47 (2002), p. 12.
- 72 Marie J. Berchoud parle de «acte citoyen» de la part de ces auditeurs actifs, puisqu'ils parlent pour les autres (Berchoud, Radio France Internationale, p. 14).
- 73 Condition exemplifiée par l'appel de A.: «Peut être que vous pourriez m'aider à résoudre ma situation; je ne saurais à qui m'adresser d'autre», ARSI, FDDF, b. 291, A. à Don Dino Ferrando, [s.l.], 22.3.1971 (r. 23.3.1971).